

Un baromètre et une étude pour y voir plus clair sur l'offre de formation continue "Handicap & Aide à domicile"

Parce que la formation des professionnels de l'aide à domicile est un enjeu majeur s'agissant de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, mais qu'elle manque de visibilité, l'Observatoire national des aides humaines porté par Handéo a mené l'enquête. Au terme d'une étude approfondie et d'un baromètre rendus publics aujourd'hui, pas moins de 149 organismes et 555 programmes de formation ont été identifiés.

État des lieux de l'offre de formation continue visible

L'étude a permis de mieux cerner l'offre de formation présente et visible sur le territoire et destinée aux salariés des services d'aide à domicile intervenant auprès des personnes en situation de handicap. En effet, pour la première fois une carte de la répartition des programmes de formation *visibles* traitant du thème « handicap » et ciblant le secteur de l'aide à domicile a été élaborée.

L'offre actuellement identifiée couvre tous types de handicap mais la proportion reste inégale. Une très grande majorité des programmes de formation disponibles semblent traiter de thématiques globales telles que : « la bientraitance », « la compréhension du handicap au domicile » ou encore « être référent handicap de sa structure ».

À l'issue de cette étude, Handéo est en mesure d'indiquer qu'un service d'aide à domicile a la possibilité d'accéder à une vaste offre de formation sur l'ensemble du territoire et sur l'ensemble des handicaps ciblés : **149 organismes ont ainsi été repérés, représentant 555 programmes de formation**. Toutefois, la répartition de cette offre sur le territoire n'est pas homogène et varie en fonction du type de handicap concerné.



Une offre de formation à développer... surtout en termes de visibilité

L'étude évalue à **0,2 %** la part des organismes de formation proposant une offre spécifiquement au secteur des services à domicile accompagnant des personnes en situation de handicap. Leurs profils sont très variés puisqu'ils peuvent prendre la forme d'associations, d'entreprises ou d'institutions.

Ce chiffre paraît limité et sous-évalué. Il témoigne surtout d'une **problématique de visibilité importante de l'offre de formation pour ce secteur**.

Le recours aux "experts de l'intérieur" : une pratique à développer

Les organismes de formation s'appuient sur un panel très large de formateurs. Ils peuvent être issus de différents secteurs : sanitaire (médecins, infirmiers...), secteur éducatif (éducateurs spécialisés, enseignants...), médico-social (assistante sociale, auxiliaire de vie, TISF...).

Les organismes ne font pas exclusivement appel à des professionnels, ils peuvent également se tourner vers des personnes en situation de handicap ou des aidants familiaux pour qu'ils partagent leurs expériences. Actuellement, **peu de programmes indiquent que des formateurs ou experts de l'intérieur sont mobilisés au cours de ces formations**.

Pour découvrir l'ensemble des conclusions de cette étude, notamment la liste des organismes de formation recensés "Handicap & Aide à domicile", rendez-vous sur le site Internet de Handéo, rubrique "Études, rapports et recherches" :

<http://www.handeo.fr/etudes-rapports-et-recherches>

Commanditée par l'Observatoire national des aides humaines, l'étude a été réalisée par le cabinet "2 Vous à Nous" avec le soutien de la CNSA, de la DGE, du Groupe APICIL et d'un Comité de Réflexion.

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec

Cyril Desjeux, Directeur de l'Observatoire national des aides humaines : cyril.desjeux@handeo.fr / 01 43 12 19 29

